

## JUDO CLUB DU VAL D'ADOUR Tarifs pour la saison 2019-2020

**LICENCE FFJDA** obligatoire : **40€** [ou 37,70 € si refus d'assurance] la demande doit être remplie sur internet [ffjudo.com](http://ffjudo.com) > espace licencié, code postal club 65500. Fournissez nous un certificat médical\* de non-contre indication à la pratique du judo **en compétition si possible** même pour les + jeunes [\*ou pour un 1<sup>er</sup> ou second renouvellement , une attestation]

### COTISATION CLUB

Forfait : **135 €** pour la saison sportive payable en 3 fois 45€

**Tarif réduit famille** : **114 €** pour la saison sportive [3 x 38€] pour chaque adhérent si 2 ou plus par famille.

**Tarif réduit «covoiturage»** : **114 €** pour la saison sportive [3 x 38€] pour chaque enfant si des parents se regroupent pour les emmener au cours de judo – entre voisins, copains, cousins ...

**PAIEMENT ÉCHELONNÉ** : **4 chèques sont à remettre obligatoirement lors de l'inscription** [on peut aussi régler en 1 fois]

- 1<sup>er</sup> chèque : paiement de la [des] licence[s]
- 2<sup>ème</sup> chèque : cotisations 1<sup>er</sup> tiers, chèque global par famille encaissé en novembre.
- 3<sup>ème</sup> chèque : cotisations 2<sup>ème</sup> tiers, chèque global par famille encaissé en février.
- 4<sup>ème</sup> chèque : cotisations 3<sup>ème</sup> tiers, chèque global par famille encaissé en avril. [si vous estimez pouvoir bénéficier d'une aide financière, coupon sport, chèque sport, comité d'entreprise, attendre l'attribution éventuelle de l'aide pour ce dernier paiement]

**Chèques à l'ordre du Judo Club du Val d'Adour**, merci de noter le nom au dos.

**PRET DE KIMONO** : dans la limite du stock disponible. Caution par chèque non encaissé de 10 € [qui sera rendu lors de la restitution du kimono fin juin 2020]

**ESSAI** : il y a 2 semaines d'essai, tous les chèques seront rendus si l'essai n'est pas concluant mais il faut impérativement prévenir du désistement dans ce délai.

**AIDE FINANCIÈRE « COUPON SPORT »** : jeune de 9 à 18 ans, habitant dans les Hautes-Pyrénées dont la famille perçoit l'allocation de rentrée scolaire [coef<850]. Demande à faire entre le 15septembre et le 15 novembre. Demandez nous ou téléchargez le dossier, faites nous signer la demande, joignez les justificatifs et envoyez à Jeunesse &Sports. La valeur du coupon est à déduire du dernier chèque.

**PASSEPORT JUDO** : les judokas de plus de 9 ans souhaitant participer aux compétitions doivent détenir et tenir à jour [certificat médical, timbre de licence] un «passeport judo» que le club délivre à tout moment pour 8 € [valable 8 ans].

VOS PAIEMENTS	1 <sup>er</sup> chèque	2 <sup>ème</sup> chèque	3 <sup>ème</sup> chèque	4 <sup>ème</sup> chèque
	licence	1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>ème</sup> trimestre	3 <sup>ème</sup> trimestre
1 <sup>er</sup> adhérent				
2 <sup>ème</sup> adhérent				
3 <sup>ème</sup> adhérent				
<b>Total chèque</b>				
date encaissement	après 2 semaines	Novembre 2019	Février 2020	Avril 2020

+ un chèque caution de 10 € non encaissé et rendu lors de la restitution du kimono en juin 2020